



DINARD OLYMPIQUE NATATION

Charte d'inscription 2022-2023

Inscription :

- Pièces obligatoires à fournir :
 1. Bulletin d'inscription complété de manière lisible, avec l'adresse mail car nos communications se font par mails, et en précisant bien les séances choisies,
 2. Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de votre activité datant de moins de deux mois pour les adhérents ne l'ayant pas fourni pour 2022-2023 (pour ceux qui l'ont fourni en 2021-22, la marche à suivre sera indiquée sur la fiche licence de la FFN),
 3. Le règlement de l'adhésion et du/des forfait/s d'activité, par chèque bancaire à l'ordre du Dinard Olympique Natation (DON), chèques-vacances ANCV, coupons sport ANCV, coupons sport 35, chèque PASS de la ville de Dinard ou espèces.
- Vous avez la possibilité de faire un cours d'essai (nécessité d'avoir un certificat médical).
- Le dossier complet doit être déposé au premier cours, ou dans la boîte à lettres du DON (en haut de l'escalier entre la piscine et le casino) au plus tard **fin septembre 2022**.
- Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et la personne ne sera pas admise aux séances.
- Suite à l'enregistrement de votre inscription, vous recevrez un lien de la Fédération Française de Natation concernant votre fiche licence.
- Pour la première inscription d'un jeune, merci d'appeler la responsable de section pour pré-définir le groupe le mieux adapté. Il est possible de faire un test lors des premières séances afin de choisir le groupe de niveau (niveau minimum : savoir nager seul 50 m : pour l'apprentissage, s'adresser aux maîtres-nageurs de la piscine municipale de Dinard).

NATATION JEUNES	environ 6 – 11 ans	environ 11 – 18 ans
Groupes de loisir	« ECOLE DE NATATION »	« LOISIR - PERFECTIONNEMENT »
Groupes compétition	« AVENIR »	« COMPETITION »

Les parents des jeunes s'engagent à participer au covoiturage si nécessaire.

Cotisation :

- La cotisation est annuelle et comprend l'adhésion (licence FFN comprise) et le(s) forfait(s) d'activité choisi(s). L'inscription est faite sur un(des) créneau(x) bien défini(s).
- Les activités Aquagym et Longe Côte sont associées pour les tarifs : par exemple, le « 2 séances par semaine » peut signifier 2 séances de la même activité ou 1 séance de chaque (choix fixé pour toute l'année).
- Les tarifs dégressifs (2ème adhérent ...) s'entendent pour les adhérents d'un même foyer fiscal.
- Si nécessaire, vous pouvez demander une facture acquittée, elle vous sera envoyée par mail.
- Toute demande de remboursement devra être présentée par écrit, accompagnée d'un certificat médical imposant un arrêt de la pratique définitif et supérieur à 3 mois, au conseil d'administration qui statuera.

Activités :

Les séances seront assurées du 12 septembre 2022 à fin juin 2023, hors jours fériés et congés scolaires. Les activités se déroulant dans la piscine gérée par la municipalité, le DON ne peut donc pas être tenu pour responsable des périodes de fermeture ou de travaux.

Tout adhérent s'engage à respecter cette charte ainsi que les statuts du DON et le règlement de la piscine municipale de Dinard.

DINARD OLYMPIQUE NATATION, 2 Boulevard Wilson, , 35800 DINARD

Tel : 07 88 16 50 15 - Email : d.o.n.35@wanadoo.fr www.dinardolympiquenatation.com

Association loi 1901 n° 955 du 21 avril 1968 - N° SIRET : 44871057400014